



Saisine , AJ et recherche d'un avocat

Par **fb88**, le **07/03/2012** à **18:51**

Bonjour,

Je vis en région Rhône-Alpes. Je souhaite déposer un saisine au Tribunal de Prud'hommes et faire en parallèle une demande d'Aide Juridictionnelle.

Selon les documents que j'ai de mon ancien employeur, les adresses diffèrent (& les villes également, et toutes à Paris ou IDF) :

Siège Social (adresse de la Société), Direction Générale (sur mon contrat de travail), RH Management (sur ma lettre de licenciement).

A quel tribunal dois-je adresser mes demandes, saisine et AJ ?

Dans l'immédiat, j'ai besoin d'aide pour remplir le plus correctement possible la saisine afin d'assurer au mieux mes intérêts.

De plus, si la conciliation échoue et que l'affaire part en jugement, je devrais obligatoirement être assisté.

Comment / Ou puis-je trouver un avocat, sachant qu'actuellement mes moyens financiers sont très limités mais que l'obtention de l'Aide Juridictionnelle est quasi-garantie (RSA).

Remerciements anticipés.

Par **P.M.**, le **07/03/2012** à **19:09**

Bonjour,

Il faudrait savoir aussi où se situe l'établissement auquel vous étiez rattaché pour l'exécution du contrat de travail...

L'assistance d'un avocat devant le Conseil de Prud'Hommes n'est pas obligatoire mais cela peut être effectivement préférable...

Une fois que vous saurez le Conseil de Prud'Hommes que vous saisirez, vous pourrez en choisir un et faire votre demande d'Aide Juridictionnelle avec lui et votre demande avant même la conciliation...

Par **fb88**, le **07/03/2012** à **20:25**

Merci pour votre réponse.

Il semble que, compte-tenu de mon lieu de travail, c'est le Conseil des Prud'hommes dont dépend le siège social de l'entreprise qui sera compétent.

Le problème pour moi est surtout de trouver un Avocat qui accepte le dossier, qui commence à m'aider pour compléter la saisine, que je puisse inscrire sur ma demande d'AJ. 3 ont déjà refusé...

Comment faire ? Existe-t-il une liste quelque part ?

Cordialement

Par **P.M.**, le **07/03/2012** à **20:35**

Alors si vous ne voulez pas donner cette précision, je ne peux pas plus vous aider et un forum n'ai pas fait pour fournir des avocats surtout en ne connaissant pas de quel Barreau il devrait appartenir...

Vous avez la possibilité d'en trouver sur les annuaires professionnels ou auprès du Barreau ou même de le faire désigner par le Bureau d'Aide Juridictionnelle...